



## Commission Régionale Féminine SAISON 2023 / 2024

### PROCÈS-VERBAL N°1

#### Réunion restreinte du : jeudi 20 juillet 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

La Commission,

Après avoir pris connaissance des dossiers d'engagements 2023/2024, des formulaires de souhaits des clubs concernant les horaires, les alternances et des terrains pour les rencontres à domicile et de l'avis de la C.R.T.I.S. (P.V. du 18/07/2023),

**Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés et entérine les demandes des clubs comme suit :**

#### Régional 1

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 18/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 17h30 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **FLEURY FC 91 2 – 524861**

La Commission informe le club qu'il y a un doublon avec l'équipe seniors Masculine N2 du même club pour les 4 rencontres ci-dessous :

25918384 FLEURY FC 91 2 / ES 16ème 1 du 09/09/2023

25918408 FLEURY FC 91 2 / SARCELLES AAS 1 du 11/11/2023

25918416 FLEURY FC 91 2 / VGA ST MAUR 1 du 02/12/2023

25918486 FLEURY FC 91 2 / PUC 1 du 27/04/2024

Les compétitions Nationales étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle invite le club à proposer soit :

- Un terrain de repli
- Soit d'avancer l'horaire du coup d'envoi

Le match peut également être avancé en cas de besoin.

#### **25918456 PARIS FC 2 / PARIS CA 2 du 03/02/2024**

La Commission informe le club qu'il y a un doublon avec l'équipe seniors Masculine R1 du même club pour ce match.

Elle invite le club à proposer soit :

- Un terrain de repli
- Soit d'avancer l'horaire du coup d'envoi

Le match peut également être avancé en cas de besoin.

#### **VGA ST MAUR FF - 739890**

La Commission informe le club qu'il y a un doublon avec l'équipe seniors Masculine N3 des LUSITANOS ST MAUR pour les 6 rencontres ci-dessous :

25918380 VGA ST MAUR FF 1 / RUEIL MAILMAISON FC 1 du 09/09/2023  
25918393 VGA ST MAUR FF 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 du 07/10/2023  
25918436 VGA ST MAUR FF 1 / PARIS FC 2 du 04/11/2023  
25918425 VGA ST MAUR FF 1 / PARIS 14 CA 2 du 16/12/2023  
25918464 VGA ST MAUR FF 1 / PUC 1 du 09/03/2024  
25918490 VGA ST MAUR FF 1 / ES 16<sup>ème</sup> 1 du 06/04/2024

Les compétitions Nationales étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle invite le club à proposer soit :

- Un terrain de repli
- Soit d'avancer l'horaire du coup d'envoi

Le match peut également être avancé en cas de besoin.

### **Régional 2**

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 18/05/2024 toutes les rencontres se dérouleront à 17h30 (conformément à l'article 10.3 du RSG 4e la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **F.F.A. 77 – 751034**

Rappel :

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/04/2023 ayant infligé à l'équipe Seniors Féminine 1 du club de FFA 77 une suspension de terrain de 2 matchs fermes à compter du 08/05/2023 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20km de la ville de MAGNY LE HONGRE.

Il reste un match à purger sur ce début de saison 2023-2024.

Elle demande au club de lui transmettre le nom du terrain de repli pour la rencontre ci-dessous :

#### **25918584 FFA 77 1 / PUC 2 du 07/10/2023**

La Commission précise que si le club de FFA 77 est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

### **Régional 3**

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 18/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 17h30 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **Poule A**

##### **Ac BOULOGNE BILLANCOURT – 500051**

La Commission prend connaissance de l'horaire du coup d'envoi souhaité pour ses rencontres à domicile pour la saison 2023-2024 (19h00) mais ne peut pas y répondre favorablement (rappel de la plage horaire 14h30-18h00).

Elle fixe le coup d'envoi des rencontres à 18h00 et précise que les matchs pourront se dérouler à 19h00 avec l'accord de chaque adversaire.

#### **Poule B**

##### **Courriel de GPSO 92 ISSY – 748523**

La Commission enregistre le retrait de l'équipe pour la saison 2023-2024, le retrait intervenant après la parution des groupes et avant de le début de la Compétition, la Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

##### **AB SAINT DENIS – 590676**

La Commission,

Pris connaissance du terrain proposé pour accueillir les rencontres à domicile de l'équipe (Stade du Landy)

Considérant que cette installation sportive est classée en niveau T6,

Considérant que lors de sa réunion du 19/07/2022, la Commission avait indiqué au club qu'à compter de la saison 2023/2024, il devrait proposer un autre terrain classé au minimum au niveau T5.

Etant précisé qu'une installation classée au niveau T6 peut toutefois être utilisée si celle-ci respecte tous les critères nécessaires pour le niveau de classement T5 à l'exception du critère relatif à la dimension des vestiaires.

Considérant que le terrain du stade du Landy ne respecte pas ses dispositions,

Par ces motifs,

Ne peut pas entériner le choix du terrain su stade de Landy pour les rencontres à domicile de l'équipe et demande au club de l'AB ST DENIS de transmettre un nouveau terrain pour ses rencontres à domicile respectant la réglementation ci-dessus.

Copie de la présente décision à la Mairie de SAINT DENIS.

### **CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**

#### **Régional 1**

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 11/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 16h00 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **Régional 2**

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 25/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 16h00 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **Régional 3**

La Commission informe les clubs engagés que la composition des poules sera effectuée le 11 septembre prochain.

Seuls les clubs ayant le nombre de licenciées suffisant pourront être intégrés dans les poules du championnat Régional 3 - U18F.

Elle rappelle :

1. qu'il s'agit d'une pratique à 11.
2. la date de la 1<sup>ère</sup> journée : le samedi 23 septembre 2023.

La Commission invite les clubs souhaitant retirer l'engagement de leur équipe en Championnat Régional 3 (**pratique à 11**) à le signaler au service Compétitions ([competitions@paris-idf.fff.fr](mailto:competitions@paris-idf.fff.fr))

Liste des équipes engagées à ce jour :

District	N° aff	club	Nbre équipes
75	500221	CLUB ATHLETIQUE DE PARIS 14	1
75	500828	ESPERANCE PARIS 19EME	1
75	523420	LA SALESIEENNE DE PARIS	1
75	546466	PETITS ANGES PARIS ENT. SPORTIVE	1
75	550005	SOLITAIRES PARIS EST F.C.	1
77	500264	A. DES SPORTS DE CHELLES	1
77	500365	AMICALE MONTEREAU A.S.	1
77	500615	BRIARD S.C.	1
77	500831	CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL	1
77	511876	TORCY PARIS VALLEE DE LA MARNE FOOTBALL U.S.	1
77	512073	A.S. CHAMPS S/MARNE FOOTBALL	1
77	524135	VILLEPARISIS U.S.MUNICIPALE	1
77	527984	ST PATHUS OISSERY ENT.S.	1
77	528460	OTHIS C.O.	1
77	540372	NANDY F.C.	1
77	546364	VAUX LE PENIL LA ROCHETTE F.C.	1
77	560738	ENTENTE FOOTBALL PAYS DE FONTAINEBLEAU	1
77	563707	VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB	1
77	751034	FOOTBALL FEMININ ACADEMY 77	1
78	500247	PARIS SAINT GERMAIN F.	1
78	500634	RAMBOUILLET YVELINES F.C.	2
78	500650	VERSAILLES 78 F.C.	1
78	502858	HOUILLES A.C.	1
78	508864	TRAPPES ETOILE SPORTIVE	1
78	513864	CARRIERES SUR SEINE U.S.	1
78	519112	LIMAY AM. LAIQUE DES JEUNES	1
78	527985	PLAISIROIS F.O.	1
78	541170	ELANCOURT O.S.C.	1
78	542759	REGION HOUDANAISE F.C.	1
78	544913	MANTOIS 78 F.C.	1
78	546972	A. S. DE FOURQUEUX	1

78	560297	FOOTBALL CLUB DE FONTENAY-LE-FLEURY	1
91	500640	VAL YERRES CROSNE A.F.	1
91	500684	PALAISEAU U.S.	1
91	500710	STE GENEVIEVE FC	1
91	517523	LONGJUMEAU F.C.	1
91	518884	LINAS MONTLHERY E.S.A.	1
91	521237	IGNY A.F.C.	1
91	530244	BOISSY SOUS ST YON F.C.	1
91	552500	R.C. ARPAJONNAIS	1
91	560615	ATHIS MONS U.S.O.	1
91	563603	EVRY F.C.	1
92	500038	ASNIERES F.C.	1
92	500051	BOULOGNE BILLANCOURT AC	1
92	500744	SURESNES J.S.	1
92	509795	BOURG LA REINE F.C.	1
92	512078	MALAKOFF U.S. MUNICIPAL	1
92	527758	SEVRES F.C. 92	1
92	539013	RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL	1
92	540587	NEUILLY OLYMPIQUE	1
92	542440	RUEIL MALMAISON F.C.	1
92	564045	ANTONY FOOT EVOLUTION	1
92	748523	G.P.S.O. 92 ISSY	2
93	500403	GAGNY U.S. MUNICIPALE	1
93	500797	NOISY LE GRAND F.C	1
93	503477	LILAS F.C.	1
93	507532	VILLEMOMBLE SPORTS	1
93	517403	BONDY A.S.	1
93	536214	ST DENIS R.C.	1
93	541449	STAINS F. ESPE.S.	1
93	550137	CLICHOIS UNION FOOTBALL	1
93	554212	ACADEMIE DE FOOTBALL D'EPINAY S/ SEINE	1
93	554213	F. C. DE ROMAINVILLE	1
93	554308	SEVRAN FOOTBALL CLUB	1
93	560296	MONTREUIL FOOTBALL CLUB	1
94	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	1
94	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	1
94	520523	ST MANDE F.C.	1
94	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	1
94	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	1
94	529210	VITRY E.S.	1
94	542388	MAISONS ALFORT F.C.	1
94	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	1
94	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	1
94	764445	THIAIS FEMININ FC	1
95	500575	CORMEILLAIS A.C.S.	1

95	510506	GONESSE R.C.	1
95	511000	A. S. ERAGNY F. C.	1
95	517328	ENTENTE SANNOIS/SOISY	1
95	518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	1
95	520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	1
95	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	1
95	527269	ST BRICE F.C.	1
95	528672	ECOUEN F.C.	1
95	530279	BEZONS U. SECTION OM.	1
95	542402	FOSES F. U.	1
95	549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	1
95	550638	U. S. PERSAN 03	1
95	551988	CERGY PONTOISE F.C.	2
95	561058	HERBLAY E.S.	1
95	590534	R.C. ARGENTEUIL	1

94

### CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

#### Régional 1

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 25/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 16h00 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### Régional 2

La Commission entérine les souhaits des clubs de cette division et précise que pour la dernière journée du samedi 25/05/2024, toutes les rencontres se dérouleront à 16h00 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

#### **PARIS EST SOLITAIRES - 550005**

La Commission informe le club que le coup d'envoi indiqué dans le dossier d'engagement de l'équipe U15F (13h00) ne peut pas être entériné.

Elle rappelle que la plage horaire autorisée pour les coups d'envoi de cette catégorie est 14h00 – 17h30. Par conséquent, le coup d'envoi des rencontres est fixé à 14h00 par défaut, il pourra être modifié et avancé à 13h00 sous réserve de l'accord de l'adversaire pour chaque rencontre concernée.

#### Régional 3

La Commission informe les clubs engagés que la composition des poules sera effectuée le 11 septembre prochain.

Seuls les clubs ayant le nombre de licenciées suffisant pourront être intégrés dans les poules du championnat Régional 3 - U15F.

Elle rappelle :

1. qu'il s'agit d'une pratique à 11.
2. la date de la 1<sup>ère</sup> journée : le samedi 23 septembre 2023.

La Commission invite les clubs souhaitant retirer l'engagement de leur équipe en Championnat Régional 3 (**pratique à 11**) à le signaler au service Compétitions ([competitions@paris-idf.fff.fr](mailto:competitions@paris-idf.fff.fr))

Liste des équipes engagées à ce jour :

<b>District</b>	<b>N° aff</b>	<b>club</b>	<b>Nbre équipes</b>
75	500025	PARIS UNIVERSITE CLUB	1
75	500828	ESPERANCE PARIS 19EME	1
75	511117	CHAMPIONNET SP. PARIS	1
75	523264	PARIS 13 ATLETICO	1
75	523420	LA SALESIEENNE DE PARIS	1
75	525523	SEIZIEME E.S.	1
75	548744	COURONNES O.F.C.	1
77	500264	A. DES SPORTS DE CHELLES	1
77	500615	BRIARD S.C.	1
77	500831	CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL	1
77	500832	SENART MOISSY	1
77	524135	VILLEPARISIS U.S.MUNICIPALE	1
77	540372	NANDY F.C.	1
77	542557	MELUN F.C.	1
77	550039	DAMMARIE LES LYS FC	1
77	563707	VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB	1
77	751034	FOOTBALL FEMININ ACADEMY 77	1
78	500634	RAMBOUILLET YVELINES F.C.	2
78	508713	ENTENTE MARLY / ETANTG ST NOM	1
78	513864	CARRIERES SUR SEINE U.S.	1
78	527743	MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.	1
78	531085	YVELINES U.S.	1
78	534673	VOISINS F.C.	1
78	541170	ELANCOURT O.S.C.	1
91	500570	ETAMPES F.C.	1
91	500684	PALAISEAU U.S.	1
91	518656	MORANGIS CHILLY F.C.	1
91	518832	MASSY 91 F.C.	1
91	524833	GRIGNY U.S.	1
91	525192	PARAY F.C.	1
91	530244	BOISSY SOUS ST YON F.C.	1
91	560615	ATHIS MONS U.S.O.	1
91	563603	EVRY F.C.	1
92	500038	ASNIERES F.C.	1
92	500051	BOULOGNE BILLANCOURT AC	1
92	500638	VILLENEUVE LA GARENNE AM.	1
92	500732	BAGNEUX C.O.MUNICIPAL	1
92	500744	SURESNES J.S.	1
92	509795	BOURG LA REINE F.C.	1

92	527758	SEVRES F.C. 92	1
92	564045	ANTONY FOOT EVOLUTION	1
92	748523	G.P.S.O. 92 ISSY	1
93	500002	RED STAR F.C.	1
93	517403	BONDY A.S.	1
93	532133	FC 93 BOBIGNY BAGNOLET GAGNY	1
93	536214	ST DENIS R.C.	2
93	544872	TREMBLAY F.C.	1
93	547035	BLANC MESNIL SP.F. B	1
93	548635	MONTFERMEIL F.C.	1
93	554308	SEVRAN FOOTBALL CLUB	1
93	738515	FEMININ DE VILLEPINTE F.	1
94	500716	HAY LES ROSES C.A.	1
94	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	1
94	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	1
94	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	1
94	529210	VITRY E.S.	1
94	537053	JOINVILLE R.C.	1
94	542388	MAISONS ALFORT F.C.	1
94	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	1
94	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	1
94	764445	THIAIS FEMININ FC	1
94	860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL	1
95	500578	FRANCONVILLE F.C.	1
95	510506	GONESSE R.C.	1
95	517328	ENTENTE SANNOIS / SOISY	2
95	520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	1
95	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	1
95	528672	ECOUEEN F.C.	1
95	530279	BEZONS U. SECTION OM.	1
95	549561	DEUIL ENGHIEEN F.C.	1
95	549968	ST LEU 95 F.C.	1
95	550638	U. S. PERSAN 03	1
95	551390	ERMONT AM. S.	1
95	551988	CERGY PONTOISE F.C.	2
95	561058	HERBLAY E.S.	1
95	580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	1
95	590534	R.C. ARGENTEUIL	1